

**RAPPORT DE L'ÉTUDE SUR
LES JEUNES ET L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE DE 2025 EN
CÔTE D'IVOIRE**

WILLIAM ASSANVO

Avec la participation
de Salimatou KARAMOKO

Janvier 2026



Dirigé par

ENoP
EUROPEAN NETWORK OF
POLITICAL FOUNDATIONS

Mis en œuvre par


INSTITUT
Général Théophile Ahoé GARAND
Pour le gouvernement et le développement
IGD


CIS
CENTRE PARTY
INTERNATIONAL
FOUNDATION

Soutenu par


Union européenne

SOMMAIRE

Avertissement :	2
Résumé	3
Introduction.....	4
I. Méthodologie	7
1) Techniques de collecte et d'analyse des données	7
2) Cadre temporel et spatial de l'étude.....	8
3) Présentation des candidats à l'élection présidentielle	8
II. Les attentes des jeunes en Côte d'Ivoire	11
III. Jeunes dans les programmes et discours des candidats et des candidates	14
1) Le diagnostic des candidats et des candidates sur la situation des jeunes.....	15
2) Les propositions des candidats et candidates aux problèmes des jeunes	17
3) La cohérence entre les programmes et les attentes des jeunes	25
4) Les stratégies d'implication des jeunes dans l'élaboration des programmes	31
IV. Bonnes pratiques et perspectives	34
1) Les bonnes pratiques en matière d'inclusion des priorités des jeunes dans les programmes	34
2) Les bonnes pratiques en matière d'implication des jeunes dans l'élaboration et la vulgarisation des programmes.....	34
3) Recommandations aux parties prenantes.....	36
Conclusion.....	39
Bibliographie sélective	41

Avertissement :

Cette publication a été financée par l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union Européenne.

Résumé

Ce rapport analyse la manière dont la jeunesse ivoirienne est prise en compte dans les programmes de société des « candidat-e-s » à l'élection présidentielle d'octobre 2025 en Côte d'Ivoire. Dans un contexte sociopolitique marqué par des tensions persistantes, une demande sociale croissante et une démographie dominée par les jeunes, l'étude examine les diagnostics, les engagements et les priorités formulés par les candidats à la présidentielle ivoirienne : Alassane Ouattara, Simone Ehivet Gbagbo, Henriette Lagou, Jean-Louis Billon et Ahoua Don Mello. L'objectif est de comprendre comment leurs différents programmes politiques envisagent la place, le rôle et les besoins des jeunes, comment les jeunes ont été impliqués dans l'élaboration de ces programmes, tout en identifiant les bonnes pratiques et les perspectives de renforcement des politiques publiques dédiées à cette classe d'âge. L'étude s'est appuyée sur une analyse approfondie des programmes présentés par les différents candidats et candidates, sur l'exploitation de diverses sources documentaires pertinentes traitant de la problématique des jeunes, sur un suivi des débats de campagne (débats publics, émissions débats, interviews de candidats et de leurs représentants) et sur des entretiens avec des interlocuteurs pertinents.

Les résultats montrent que tous les candidats accordent une place réelle à la jeunesse et à ses préoccupations. Toutefois, sa nature, son importance, sa profondeur, ainsi que la cohérence des réponses proposées dans les projets varient en fonction des candidats. Les diagnostics convergent sur plusieurs défis majeurs : chômage et sous-emploi, inadéquation formation–emploi, inégalités territoriales, précarité sociale, faible participation citoyenne et vulnérabilités spécifiques touchant les jeunes filles. Les mesures proposées diffèrent selon les visions politiques de ceux qui les portent : industrialisation souverainiste, continuité économique, inclusion sociale, innovation technologique ou justice de genre. Certains programmes se distinguent par leur capacité à articuler éducation, économie, cohésion sociale et gouvernance, tandis que d'autres demeurent plus déclaratifs ou idéologiques.

L'étude identifie quelques bonnes pratiques provenant des programmes analysés et des expériences documentées. Enfin, le rapport met en évidence la nécessité d'une véritable politique nationale de la jeunesse, cohérente, durable et inclusive, capable de transformer le poids démographique des jeunes en un dividende social, économique et démocratique pour la Côte d'Ivoire

Introduction

L'élection présidentielle d'octobre 2025 en Côte d'Ivoire s'est déroulée dans un contexte sociopolitique tendu, caractérisé à la fois par une quête de stabilité institutionnelle, une recomposition des alliances politiques et une demande sociale croissante, particulièrement de la part de la jeunesse. Quinze ans après la crise post-électorale de 2010–2011 et cinq ans après le scrutin de 2020, encore marqué par des tensions autour de l'interprétation de la Constitution et la controverse concernant le troisième mandat du Président Alassane Ouattara, le paysage politique national demeure fragile, polarisé et traversé par des débats intenses sur la gouvernance, la justice sociale et l'avenir économique du pays. Malgré les efforts engagés en matière d'infrastructures, de cadre macroéconomique et de stabilité institutionnelle, la Côte d'Ivoire reste confrontée à de nombreux défis : montée des inégalités, fragilité sociale dans certaines régions, tensions politiques récurrentes et surtout une démographie jeune et dynamique dont les aspirations demeurent largement insatisfaites.

Dans ce contexte, l'élection présidentielle de 2025 est apparue non seulement comme une compétition politique, mais comme un rendez-vous déterminant autour de questions structurelles : réconciliation nationale, inclusion politique, redistribution équitable des fruits de la croissance, gouvernance sécuritaire, lutte contre la cherté de la vie et qualité des services publics. Le scrutin de 2025 a été précédé d'un processus électoral marqué par plusieurs controverses. Celles-ci ont tourné autour de la remise en cause par l'opposition de la crédibilité de la Commission électorale indépendante (CEI) ainsi que celle du fichier électoral, avec des demandes de la réforme du premier et d'un audit et d'une révision pour le second. Une partie de l'opposition a estimé également que le président sortant ne pouvait pas se représenter pour un quatrième mandat

Le rejet ou l'invalidation de certaines candidatures, telles que celles de l'ancien président Laurent Gbagbo, candidat du Parti des peuples Africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI) et de Tidjane Thiam, candidat désigné par le Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA) a également alimenté les tensions sociopolitiques. Ces invalidations ont été considérées par l'opposition comme politiquement motivées afin d'écartier des candidats sérieux.

Au final, sur les 60 candidatures déposées à la CEI, cinq ont été retenues par le Conseil constitutionnel, parmi lesquelles celles de deux femmes :

- Alassane Ouattara, président sortant et candidat du parti au pouvoir, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP)
- Simone Ehivet Gbagbo, présidente et candidate du Mouvement des Générations Capables (MGC) ;
- Lagou Henriette, présidente et candidate du Groupement des partis pour la Paix (GP-Paix) ;
- Ahoua Don Mello, candidat indépendant ;
- Jean-Louis Billon, candidat du Congrès Démocratique (CODE).

Le pluralisme formel du scrutin contraste cependant avec le déficit de confiance persistante entre les acteurs politiques, ainsi qu'avec les interrogations exprimées par certains segments de la société civile concernant l'équité du processus électoral. Selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RHPD) de 2021, 75% de la population ivoirienne – estimée à près de 29,4 millions – est âgée de moins de 35 ans. Les 15-34 ans représentent environ 49,9%¹. Elle constitue à la fois un levier essentiel du développement et un groupe vulnérable confronté à des défis multiples. Au rang des défis qui reviennent généralement le plus figurent un chômage et sous-emploi massif, particulièrement chez les jeunes urbains peu qualifiés et les jeunes ruraux exclus des circuits économiques et l'inadéquation formation–emploi, accentuée par une faible modernisation des systèmes éducatifs, une insuffisante valorisation de la formation technique et la prépondérance de l'informel. Malgré leur poids démographique, les jeunes demeurent sous-représentés dans les espaces de décision, marginalisés dans la gouvernance et souvent instrumentalisés politiquement. L'élection de 2025 a réactivé donc un ensemble de questionnements sur leur place dans la société, sur les responsabilités de l'État à leur égard, mais aussi sur les dynamiques d'engagement citoyen et les formes émergentes de participation politique, notamment en ligne.

La présente étude est réalisée par l'Institut pour la Gouvernance et le Développement (IGD) et la Fondation internationale du parti du centre suédois (CIS) dans le cadre du

¹ ANSAT, Rapport thématique, Recensement général de population et de l'habitat 2021, Juillet 2025, p. 53, https://rp2021.anstat.ci/etat-et-structure-de-la-population/#flipbook-df_34160/53/.

projet Women and Youth Democratic Engagement - Political Parties (WYDE – Political Parties). Le programme WYDE est mis en œuvre par un consortium et financé par l'Union Européenne (UE) dont la coordination est assurée par European Network of Political Foundations (ENoP). Cette étude se veut complémentaire à une autre réalisée par la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) dans le cadre du consortium ainsi qu'aux constats de la mission d'observation électorale ciblée sur les jeunes et les femmes portée par le Centre Ahou et les Bénévoles de l'EMI en collaboration avec le Youth Sounding Board, comité de jeunes de l'UE. L'étude vise à analyser la prise en compte des attentes des jeunes des deux sexes (15-35 ans) dans les programmes politiques des cinq candidat-e-s à l'élection présidentielle et les stratégies d'implication des jeunes dans l'élaboration desdits programmes.

La tranche d'âge 15-35 ans a été retenue dans cette étude est celle définie par l'Union africaine dans le cadre de sa Charte africaine de la jeunesse adoptée en 2006, ainsi que par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le cadre de sa politique sur la jeunesse et son plan d'action stratégique de 2010. Le gouvernement ivoirien adopte la même définition.² C'est cette définition qui sera également adoptée dans le cadre de cette étude. Cela étant, il est aussi utile de préciser que dans le contexte sociopolitique ivoirien, la problématique de la jeunesse, surtout au sein de la classe politique, n'est pas qu'une question d'âge. Certains acteurs politiques sont considérés comme "jeunes" à partir du moment où leur arrivée à des postes de responsabilité de premier plan est récente, quand bien même il serait d'un âge civil largement au-delà des 35 ans. Face à une classe politique, y compris dirigeante, qui est largement vieillissante, il n'est par conséquent pas rare de considérer comme "jeunes" des figures politiques dans la quarantaine, voire la cinquantaine.

L'analyse débouche sur des recommandations pour un engagement plus inclusif, stratégique et structuré de la jeunesse dans les dynamiques électorales. Plus spécifiquement, il s'agit i) d'analyser dans quelle mesure les programmes et discours des candidat-e-s à l'élection présidentielle de 2025 intègrent les priorités des jeunes en Côte d'Ivoire ; ii) de formuler des recommandations concrètes en vue de renforcer

² Voir Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique, Politique nationale de la jeunesse (PNJ) 2021-2025, p. 12, https://mutualisation.ccmefp-uemoa.org/system/files/cotedivoire_pnj_2021-2025.pdf.

la prise en compte des attentes des jeunes dans les programmes politiques et leur participation effective dans la conception de ces programmes.

Le rapport est structuré en quatre principales articulations. Dans un premier temps, il fournit les éléments méthodologiques qui ont guidé la mise en œuvre de l'étude. Ensuite, les priorités de jeunes telles qu'exprimées par ces derniers sont présentées. Dans un troisième temps, la place qu'occupent ces attentes dans les programmes des candidats et des candidates est passée en revue et analysée. Enfin, les bonnes pratiques et perspectives en matière d'inclusion des priorités des jeunes dans les programmes, d'implication des jeunes dans leur élaboration et des recommandations sont présentées.

I. Méthodologie

1) Techniques de collecte et d'analyse des données

Les données collectées dans le cadre de l'étude l'ont été par le biais de deux techniques : une recherche documentaire et des entretiens semi-structurés avec des interlocuteurs. La recherche documentaire a consisté à recenser des ressources pertinentes présentant et analysant les attentes des jeunes ivoiriens ainsi que leur place dans la politique nationale. A cet effet, les résultats de l'enquête Afrobaromètre de 2024 ont été exploités. Les conclusions de diverses concertations nationales organisées par le gouvernement ivoirien entre 2023 et 2025 afin de recueillir les aspirations, priorités et attentes des jeunes ont également été exploitées. Les programmes et projets de société élaborés par les candidats et les candidates ont représenté une source importante en termes de collecte des données sur leurs diagnostics sur la situation des jeunes et sur comment ils prévoyaient répondre à leurs attentes et préoccupations.

Un monitoring quotidien et une exploitation de ressources en ligne (Facebook, YouTube, presse en ligne, etc.) ont été menés dans le but de recueillir toute donnée pertinente sur ce que les candidats et les candidates prévoyaient pour répondre aux préoccupations des jeunes. Ce monitoring a ainsi permis de prendre connaissance des déclarations des candidats et candidates et de leurs représentants, y compris lors des meetings organisés à l'intérieur du pays.

Des entretiens (anonymes) semi-structurés ont été conduits avec une dizaine d'interlocuteurs et interlocutrices (journalistes politiques, acteurs de la société civile et militants de partis politiques). Le fait que la collecte des données se soit déroulée en période électorale a représenté un défi particulier compte tenu de l'implication directe des acteurs politiques ou proches des partis et mouvements politiques dans l'organisation des activités de promotion de leurs candidats et candidates. Il en a résulté l'indisponibilité de certains de ces acteurs afin de répondre à nos sollicitations. Cela a retardé et dans certains cas rendu impossible le recueil de perspectives additionnelles (particulièrement afin de trianguler certaines informations) sur la manière dont les programmes présentés par les différents candidats et candidates ont été élaborés et plus précisément sur la place et le rôle qui ont été dévolus aux jeunes lors de ces processus.

2) Cadre temporel et spatial de l'étude

La mise en œuvre de l'étude s'est effectuée entre le 10 et le 30 octobre 2025. Cette période a coïncidé avec la campagne électorale officielle qui s'est étalée du 10 au 23 octobre. Pour ce qui est du cadre spatial, la collecte des données à travers les entretiens individuels s'est menée à Abidjan. Internet a également été un lieu privilégié pour la collecte des données à travers le suivi des débats politiques et interventions des candidats et candidates et de leurs représentants.

3) Présentation des candidats à l'élection présidentielle

Par sa décision du 8 septembre 2025³, le Conseil constitutionnel a arrêté la liste définitive des candidats aux cinq personnalités suivantes :

1. Alassane Ouattara, Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP)
2. Ehivet Simone épouse Gbagbo, Mouvement des Générations Capables (MGC)
3. Lagou Adjoua Henriette, Groupement des Partis pour la Paix (GP-Paix)
4. Jean-Louis Billon, Congrès Démocratique (CODE)
5. Ahoua Jacob Don-Mello, indépendant

³ Décision n° CI-2025-EP-006/08-09/CC/SG du 8 septembre 2025 portant publication de la liste définitive des candidats à l'élection du Président de la République du 25 octobre 2025, p. 38, <https://www.conseil-constitutionnel.ci/archives-et-decisions/decision-ndeg-ci-2025-ep-00608-09ccsg-du-08-septembre-2025-portant-publication>.

Alassane Ouattara⁴



Né le 1er janvier 1942 à Dimbokro, il est économiste de formation. Sa carrière débute en 1968 au Fonds monétaire international (FMI). En 1973 il rejoint la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et en devient le Vice-gouverneur de 1983 à 1984. En novembre 1984 il retourne au FMI comme Directeur du Département Afrique. En octobre 1988, il prend la tête de la BCEAO en tant que Gouverneur. Entre 1990 et 1993, il est Premier ministre de la Côte d'Ivoire. Il retourne au FMI en 1994 pour occuper, jusqu'en 1999, le poste de Directeur général adjoint. En juillet 1999, il revient en Côte d'Ivoire et prend la tête du Rassemblement des Républicains (RDR). En 2010, il est élu Président de la République à la suite d'une crise post-électorale. Réélu en 2015, et en 2020, pour un 3^{ème} mandat controversé, Alassane Ouattara est de nouveau candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2025.

Simone Ehivet Gbagbo⁵



Née le 20 juin 1949 à Moossou, près de Grand-Bassam, elle est une figure historique du syndicalisme et de la vie politique ivoirienne. Elle est titulaire d'un Doctorat de troisième cycle en littérature orale et a été chercheuse en linguistique appliquée. Militante, elle est engagée dès les années 1970 pour le multipartisme à travers divers syndicats, avant de cofonder en 1982 le Front populaire ivoirien (FPI) avec Laurent Gbagbo. Députée et vice-présidente de l'Assemblée nationale entre 1995 et 2000, elle est Première dame de Côte d'Ivoire de 2000 à 2011, aux côtés de son époux, le Président Laurent Gbagbo. Après la chute de ce dernier en avril 2011, elle est condamnée en mars 2015 à 20 ans de prison pour atteinte à la sûreté de l'État, puis amnistiée en 2018. Divorcée depuis 2021 de l'ancien président Gbagbo, elle poursuit son chemin politique, dans le cadre du Mouvement des Générations Capables (MGC) fondé en 2022.

⁴ Voir WATHI, Alassane Ouattara, candidat du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), 3 octobre 2025, <https://www.wathi.org/candidat-election-cote-divoire-2025/alassane-ouattara-candidat-de-la-rhd-p-rassemblement-des-houphouetistes-pour-la-democratie-et-la-paix> et Site web officiel de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire, biographie de Alassane Ouattara Président de la République de Côte d'Ivoire, <https://www.presidence.ci/presidence/le-president/>.

⁵ WATHI, Simone Gbagbo, candidate du Mouvement des générations capables (MGC), 3 octobre 2025, <https://www.wathi.org/candidat-election-cote-divoire-2025/simone-gbagbo-candidat-du-mgc-mouvement-des-generations-capables/>; Abidjan.net, <https://business.abidjan.net/qui/5-politique/63-ehivet-gbagbo-simone>; BBC Afrique, Simone Gbagbo : une vie de combats politiques, <https://www.bbc.com/afrique/region-45127576>; Biographie Gouv.CI, https://efemmes.gouv.ci/femmes_refences/6, <https://business.abidjan.net/qui/5-politique/63-ehivet-gbagbo-simone> <https://www.bbc.com/afrique/region-45127576> https://efemmes.gouv.ci/femmes_refences/6.

Adjoua Henriette Lagou⁶



Née le 22 juin 1959 à Daoukro, elle est diplômée de l'École nationale d'administration (ENA) et de l'École supérieure de sécurité sociale. Elle a occupé plusieurs postes ministériels, dont ceux de la Famille, de la Femme et de l'Enfant (2000), puis des Affaires sociales et des personnes handicapées (2003). Ancienne membre du PDCI, elle a créé le Rassemblement pour la Paix et la Concorde (RPC) avant de fonder le Groupement des partenaires politiques pour la paix (GP-PAIX), coalition proclamée centriste. Candidate pour la deuxième fois à la présidentielle (après 2015), elle prône pour les élections de 2025, une gouvernance apaisée, inclusive et humaniste.

Jean-Louis Billon⁷



Homme politique et industriel né le 8 décembre 1964 à Bouaké. Fils de Pierre Billon, fondateur du groupe SIFCA, qu'il rejoint en 1995 après ses études en France et aux États-Unis, où il obtient une maîtrise en droit des affaires et une autre en gestion internationale. Il préside le groupe entre 2000 et 2012. Il est président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011.

Il est élu en 2001 maire de Dabakala dans le nord du pays. Il occupe ce poste jusqu'à son élection à la présidence du Conseil régional du Hambol, en 2013. En 2012, il est nommé Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, dans le gouvernement du Président Alassane Ouattara, poste qu'il occupe jusqu'en 2016. Entre 2016 et 2017, il est Ministre du Commerce. Il quitte le gouvernement en 2017.

⁶ WATHI, Henriette Lagou, candidate du Groupement des partenaires politiques pour la paix, 3 octobre 2025, <https://www.wathi.org/candidat-election-cote-divoire-2025/henriette-lagou-candidat-du-groupement-des-partenaires-politiques-pour-la-paix/>; Henriette Lagou, biographie (site web officiel), <https://www.henriettelagou2025.ci/presentation.htm>; Abidjan.net, biographie, <https://business.abidjan.net/qui/19-biographie/4331-lagou-adjoua-henriette>; 7 Info, Présidentielle 2025 : qui est Henriette Lagou Adjoua, celle qui veut la place d'Alassane Ouattara ?, <https://www.7info.ci/presidentielle-2025-qui-est-henriette-lagou-adjoua-celle-qui-veut-la-place-dalassane-ouattara/>.

⁷ WATHI, Jean-Louis Billon, candidat du Congrès démocratique (CODE), 3 octobre 2025, <https://www.wathi.org/candidat-election-cote-divoire-2025/jean-louis-billon-candidat-du-parti-democratique-de-cote-divoire-rassemblement-democratique-africain-pdci-rda/>; Biographie, abidjan.net , <https://business.abidjan.net/qui/19-biographie/918-billon-jean-louis>

Ahoua Don-Mello⁸



Né à Bongouanou le 23 juin 1958, il est ingénieur en travaux publics, diplômé de l'Institut polytechnique de Yamoussoukro et docteur de l'École nationale des ponts et chaussées de Paris. Ancien militant du Parti communiste en France, il rencontre Laurent Gbagbo en 1983 et milite à ses côtés au FPI, avant de devenir directeur général du Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD) entre 2000 et 2010, puis ministre de l'Équipement et de l'Assainissement (2010-2011).

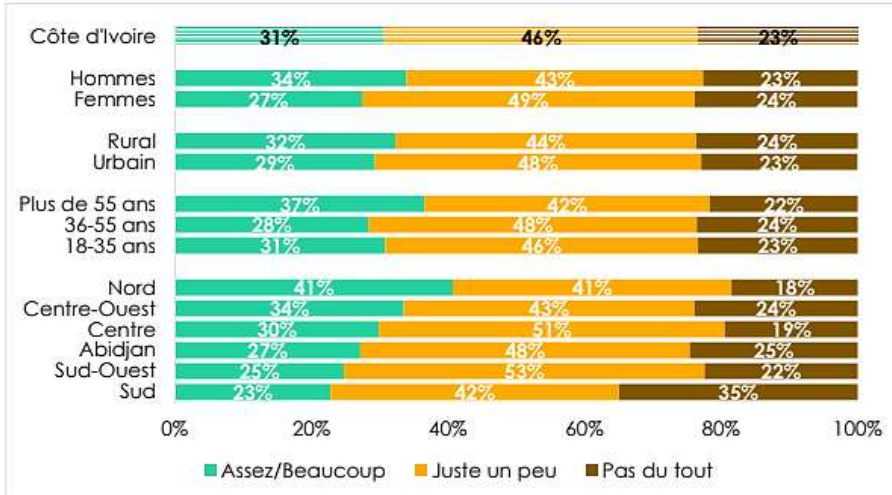
Exilé après 2011, il devient conseiller du président guinéen Alpha Condé (2014-2021), puis haut représentant des BRICS pour l'Afrique de l'Ouest et centrale et vice-président chargé des projets stratégiques (2023). Candidat indépendant à la présidentielle d'octobre 2025, il se présente comme un souverainiste et technocrate prônant une Côte d'Ivoire autonome, et industrialisée.

II. Les attentes des jeunes en Côte d'Ivoire

Malgré les progrès socio-économiques enregistrés dans le pays au cours de la dernière décennie, une grande partie de la jeunesse continue de faire face à divers défis et à nourrir de nombreuses attentes. Ces attentes ont été exprimées dans plusieurs cadres, précisément lors de consultations de la jeunesse organisées par le Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique en 2025 et dans le cadre de l'enquête Afrobaromètre de 2024. Selon l'enquête Afrobaromètre de 2024, 69% des jeunes ivoiriens qui se sont exprimés ont le sentiment que le gouvernement n'est pas ou pas suffisamment préoccupé par les problèmes et défis auxquels ils sont confrontés. 31% ont exprimé le sentiment que le gouvernement est assez ou beaucoup préoccupé par leurs problèmes et défis (voir Figure 2 ci-dessous).

⁸ WATHI, Ahoua Don-Mello, candidat indépendant, 3 octobre 2025, <https://www.wathi.org/candidat-election-cote-divoire-2025/ahoua-don-mello-candidat-de-la-rennaissance/>; <https://ahouadonmello.com/biographie/>; Biographie Qui est Ahoua Don-Mello ?; RFI : Présidentielle en Côte d'Ivoire : Ahoua Don Mello, le disrupteur assumé <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20251018-pr%C3%A9sidentielle-en-c%C3%B4te-d-ivoire-ahoua-don-mello-le-disrupteur-assum%C3%A9>.

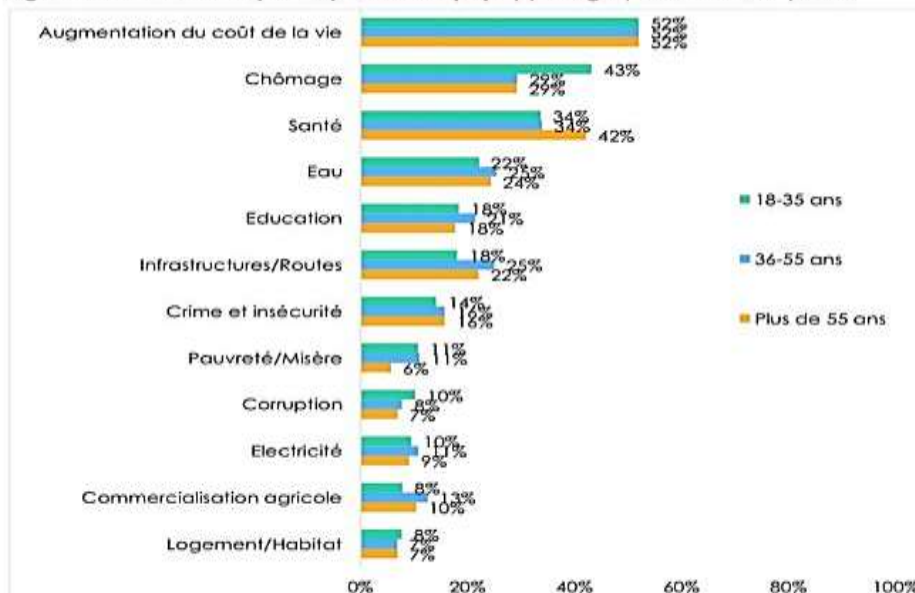
Figure 2 : À quel point le gouvernement est-il préoccupé par les problèmes et défis des jeunes ? | par groupe démographique | Côte d'Ivoire | 2024



Au registre des préoccupations et attentes, il ressort de l'enquête Afrobaromètre (2024) que les principales préoccupations des jeunes (voir Figure 1) portent sur :

- L'augmentation du coût de la vie
- Le chômage
- La santé
- L'eau
- L'éducation
- Etc.

Figure 1 : Problèmes les plus importants du pays | par âge | Côte d'Ivoire | 2024



Question posée aux répondants : À votre avis, quels sont les problèmes les plus importants auxquels le pays fait face et auxquels le gouvernement devrait s'attaquer ? (Jusqu'à trois réponses par personne. La figure montre le pourcentage de répondants qui citent chaque problème parmi leurs trois priorités.)

Entre le 28 juillet et le 10 août 2025, le Ministère de la promotion de la jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique, a initié des consultations nationales de

la jeunesse visant à recueillir l'opinion des jeunes sur les actions déjà menées et celles restant à entreprendre. La cérémonie de restitution de ces consultations s'est tenue le 13 août 2025⁹. Le document recensant ces attentes et aspirations n'a pas été rendu public. Cependant, les prises de parole des différents intervenants ont permis de recenser un certain nombre de préoccupations et attentes exprimées par catégorie de jeunes : personnes en situation de handicap, organisations féminines, élèves et étudiants, jeunes entrepreneurs, jeunes en milieu agricole et rural, acteurs des industries culturelles et créatives, jeunes issus des domaines du sport, du transport, de l'artisanat et du commerce, ainsi que jeunesse politique. Par conséquent, c'est un chapelet de préoccupations et d'attentes qui en est ressorti (voir annexe).

Les résultats des consultations nationales organisées par le gouvernement ivoirien, ainsi que les préoccupations et attentes exprimées par les jeunes dans le cadre de l'enquête Afrobaromètre de 2024, laissent transparaître des priorités qui peuvent se regrouper autour des 7 axes majeurs ci-dessous :



Emploi, entrepreneuriat et insertion professionnelle : La question de l'emploi demeure la première préoccupation. Les jeunes réclament la création d'opportunités d'insertion, la promotion de l'entrepreneuriat, l'accès au financement et l'accompagnement à la formalisation des entreprises. Ils appellent également à la mise en place de fonds d'appui régionaux et de partenariats renforcés entre l'État et le secteur privé.



Éducation, formation et orientation : L'amélioration du système éducatif et la modernisation de la formation figurent parmi les attentes les plus fortes. La jeunesse souhaite une éducation adaptée aux réalités du marché, la construction d'universités dans chaque district, la généralisation des stages en entreprise et l'intégration du numérique dans les programmes. Elle plaide aussi pour une orientation plus efficace et une éducation civique renforcée dès le primaire.

Agriculture, environnement & développement rural : Les jeunes plaident pour un accès sécurisé à la terre, condition indispensable à l'installation des jeunes agriculteurs, ainsi que pour une formation adaptée en agroécologie et en agriculture intelligente. Ils souhaitent également la mise à disposition d'équipements et de kits d'installation, ainsi qu'une meilleure accessibilité au financement agricole afin de soutenir leurs initiatives. Enfin, la valorisation des produits locaux apparaît comme des

⁹ Voir Restitution des consultations nationales de la jeunesse, La Nouvelle Chaîne ivoirienne (NCI), 13 août 2025, https://www.youtube.com/live/dJQ9ZhcO_mY..

priorités pour dynamiser les économies locales et rendre l'agriculture plus attractive pour la jeunesse.



Conditions de vie et accès aux services sociaux : L'enquête d'Afrobaromètre souligne les préoccupations liées à la cherté de la vie, au chômage, à la pauvreté et à la qualité des services de base (santé, eau, logement, électricité). Ces défis traduisent une aspiration à une amélioration des conditions de vie dans toutes les régions.



Inclusion, égalité et participation citoyenne : Les jeunes insistent sur la nécessité d'une société plus inclusive. Ils demandent une meilleure prise en compte des femmes, des personnes en situation de handicap et des zones rurales. Les propositions incluent la création de lycées d'excellence pour filles, l'éducation inclusive, la gratuité des soins de santé reproductive et la ratification des instruments juridiques contre les violences faites aux femmes.



Gouvernance et engagement civique : Les consultations de 2025 traduisent une forte volonté d'implication politique et citoyenne : application du quota de 30% de jeunes dans les instances élues, création d'un Observatoire national de la jeunesse et institutionnalisation du dialogue entre jeunes et autorités locales. La transparence, la lutte contre la corruption et la promotion du civisme sont également citées comme des priorités pour restaurer la confiance entre gouvernés et gouvernants.



Culture, sport et innovation : Enfin, les jeunes souhaitent la valorisation de la culture, du sport et de la créativité à travers la construction d'infrastructures modernes, le renforcement des mécanismes de financement et la reconnaissance de ces secteurs comme leviers d'emploi et d'expression citoyenne.

III. Jeunes dans les programmes et discours des candidats et des candidates

La question des jeunes et les conditions dans lesquelles ils vivent ont été prises en compte, à des degrés et dans des proportions diverses, par tous les candidats et toutes les candidates. Cela s'est vu aussi bien dans les programmes que dans leurs prises de position ou celles de leurs représentants avant la campagne officielle et tout au long de cette dernière.

1) Le diagnostic des candidats et des candidates sur la situation des jeunes

Alassane Ouattara : Le programme¹⁰ présenté par le candidat Alassane Ouattara évoque de manière explicite et transversale la problématique des jeunes. Ceux-ci sont mentionnés comme une composante homogène, sans distinctions liées à l'environnement auquel ils appartiennent (urbain ou rural) ou encore à leur catégorie socioprofessionnelle. Le programme aborde également cette catégorie de la population sous l'angle des défis auxquels elle est confrontée. Ainsi, tout en mettant en avant les progrès accomplis depuis 2011 (croissance moyenne de 7%, amélioration du taux de scolarisation et de la couverture santé), des défis persistants en matière de chômage, d'inadéquation formation-emploi, de pression démographique et de transformation insuffisante du tissu productif sont reconnus. Le programme insiste aussi sur la nécessité de consolider le capital humain et de renforcer la cohésion sociale dans un contexte de mutation économique mondiale. Le diagnostic posé dans le programme positionne la jeunesse comme moteur du développement mais n'explore pas la diversité des situations et vulnérabilités spécifiques.

Simone Ehivet Gbagbo : Le programme élaboré et porté par la candidate du MGC¹¹ mentionne également de manière explicite et un peu plus centrale la problématique des jeunes. Ces derniers sont évoqués dans la diversité des situations socioprofessionnelles dans lesquelles ils se retrouvent en mentionnant particulièrement : jeunes ruraux sous-employés, jeunes mal formés et jeunes filles discriminées. C'est en ce sens l'un des rares programmes à tenter de prendre en compte la jeunesse dans la diversité des situations qui la caractérise. Le diagnostic de la candidate aborde également les défis auxquels les jeunes sont confrontés : chômage élevé, précarité, inégalités sociales et régionales, inadéquation formation-emploi, faible participation citoyenne et inégalités de genre, manque d'accès au financement. Les jeunes filles sont confrontées à des inégalités persistantes : accès limité à la terre, au crédit et à la formation. Le programme met aussi en avant le délitement du civisme et la faible participation citoyenne des jeunes, dans un contexte de perte de confiance envers les institutions publiques.

¹⁰ Voir « ADO Président. Programme pour une grande Côte d'Ivoire ambitieuse et solidaire », pp. 8-15.

¹¹ Voir « Synthèse du programme du MGC : Nous en sommes capables », pp. 8-9, 17-18, 28.

Henriette Lagou : Les jeunes sont mentionnés de manière explicite dans le programme¹² de la candidate, lequel leur accorde une place quelque peu centrale, particulièrement en relation avec les thématiques liées à l'éducation, à l'emploi et à la justice sociale. Une emphase est mise sur les jeunes filles et sur les jeunes vulnérables face aux violences basées sur le genre. Le diagnostic posé par la candidate met de ce fait en lumière les inégalités sociales, le chômage des jeunes et les disparités régionales. Elle souligne l'importance d'une croissance inclusive et équitable, avec une attention particulière aux jeunes filles et sur les violences basées sur le genre (VBG). Le diagnostic de la candidate Henriette Lagou se distingue par une lecture sociale et genrée de la situation des jeunes.

Jean-Louis Billon : Le programme¹³ du candidat mentionne de manière explicite et répétée les jeunes. La problématique autour des jeunes est principalement abordée sous le prisme des défis auxquels ils sont confrontés, particulièrement les difficultés d'accès à des emplois formels pour les diplômés. Hormis quelques mentions à la jeune fille, les jeunes sont généralement considérés comme une entité homogène. Le diagnostic de Jean-Louis Billon repose sur une analyse approfondie de la décennie 2010–2025 caractérisée par une croissance quantitative (6,5%) mais peu qualitative et peu inclusive. Il identifie la jeunesse comme le « nœud de la question sociale ». Celle-ci est cependant confrontée au chômage élevé, à la précarité, à l'inadéquation formation-emploi et aux déséquilibres régionaux. Les inégalités de genre et les abandons scolaires des filles sont mis en évidence.

Ahoua Don-Mello : Dans le programme du candidat Don-Mello, les jeunes sont explicitement mentionnés. Ils sont considérés comme un groupe homogène. Le programme fait peu ou pas de distinctions internes (genre, territoire, scolarisation). Comme les autres candidats et candidates, la problématique des jeunes est abordée sous l'angle des défis auxquels ils sont confrontés. Le diagnostic¹⁴ du candidat s'articule autour d'une analyse centrée sur une critique structurelle du modèle économique plutôt qu'une lecture différenciée de la jeunesse. Il dépeint ainsi une jeunesse ivoirienne marginalisée par un modèle économique néocolonial basé sur la

¹² Voir <https://www.henriettelagou2025.ci/programme.html>.

¹³ Voir « Mon projet de société pour la Côte d'Ivoire. Osons le changement », Projet de société JLB 2026-2030, pp. 4-9.

¹⁴ Voir « 42 propositions pour la démocratie, la souveraineté et le panafricanisme dans un monde multipolaire. La Côte d'Ivoire souveraine. ADM sait faire », pp. 6-10.

dépendance vis-à-vis des multinationales et de la dette extérieure. Il souligne le faible impact de la croissance économique sur le développement humain, avec un taux de pauvreté avoisinant 40% et une absence d'emplois productifs pour les jeunes. La fonction publique reste la principale source d'emploi et le secteur privé national est exsangue. Le candidat met en cause le modèle de développement 'pôle de croissance' et l'exclusion des nationaux du système productif, qui perpétuent la pauvreté et l'endettement. Les jeunes sont victimes d'une économie sans souveraineté nationale et d'un système éducatif déconnecté des besoins réels.

2) Les propositions des candidats et candidates aux problèmes des jeunes

Les jeunes et les défis auxquels ils sont confrontés occupent une place réelle dans les programmes de tous les candidats et toutes les candidates, comme cela s'est déjà vu dans les diagnostics ci-dessus. Cette considération et place s'observent aussi au niveau des occurrences des termes 'jeunes'/'jeune' et 'jeunesse' dans leurs programmes (voir Tableau 1). Les occurrences les plus élevées apparaissent dans les programmes de Jean-Louis Billon (27 pour 'jeunes'/'jeune' et 'jeunesse') et Alassane Ouattara (20 pour 'jeunes'/'jeune' et 'jeunesse'). À l'inverse, le programme de Henriette Lagou, bien que socialement orienté, mobilise très peu explicitement le lexique de la jeunesse, privilégiant une approche plus large centrée sur l'égalité et la justice sociale.

Les programmes de Ahoua Don-Mello et Alassane Ouattara abordent largement la jeunesse comme une entité homogène ; ce qui ne traduit pas, a priori, une prise en compte de la diversité des expériences au sein de cette catégorie de population. Par contre, Jean-Louis Billon, Simone Ehivet Gbagbo et Henriette Lagou, en plus de références spécifiques à la jeunesse comme une composante homogène, évoquent des catégories spécifiques, à savoir : jeunes filles, jeunes vulnérables, jeunes ruraux ou encore jeunes en situation de précarité. Cela traduit un effort de prise en compte des expériences et réalités socio-économiques et territoriales propres à ces catégories de jeunes.

Tous les candidats reconnaissent le rôle central de la jeunesse et la nécessité de lui accorder une attention particulière. Les différents programmes tentent à cet effet, à des degrés divers, d'apporter des réponses à leurs préoccupations. Toutefois, leur examen comparatif met en évidence des écarts dans la profondeur, la précision et la capacité d'innovation des propositions et engagements pris. Les attentes exprimées

par les jeunes — emploi, financement, inclusion, formation numérique, protection sociale —, même lorsqu’elles sont clairement évoquées, ne trouvent pas toujours des réponses concrètes, complètes ou opérationnelles. Enfin aucun programme ne couvre de manière exhaustive l’ensemble des attentes et priorités exprimées par les jeunes.

Tableau 1 : Comparatif des mentions et traitement de la jeunesse dans les programmes

Candidat.e	Occurrences 'jeunes'/'jeune'	Occurrences 'jeunesse'	Manière d’appréhender les ‘jeunes’	Types de jeunes mentionnées
ADM	9	2	Homogène	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes en général
ADO	13	7	Homogène	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes en général
JLB	15	12	Plurielle	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes en général • Jeunes filles • Jeunes vulnérables • Jeunes ruraux/urbains
SEG	11	1	Plurielle	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes en général • Jeunes filles • Jeunes ruraux • Jeunes en précarité
HL	4	0	Plurielle	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes en général • Jeunes filles • Jeunes vulnérables

ADM : Ahoua Don-Mello

ADO : Alassane Ouattara

JLB : Jean-Louis Billon

SEG : Simone Ehivet Gbagbo

HL : Henriette Lagou

L'analyse comparée des programmes met en lumière trois modèles ou orientations en termes de réponses des candidats et candidates aux attentes des jeunes. Certains programmes (Ouattara et Billon) adoptent une orientation à forte inclinaison économique, misant sur l'emploi, la formation et la compétitivité. D'autres (Lagou et Gbagbo) s'inscrivent largement dans une logique sociale, centrée sur la protection, l'égalité et l'autonomisation des jeunes filles. Enfin, celui de Don-Mello propose une lecture et approche structurelle et souverainiste, où la transformation nationale est la condition première du progrès des jeunes. Cette typologie aide à comprendre les choix idéologiques et les priorités politiques de chaque candidat, tout en mettant en lumière certains angles morts, notamment l'insuffisante prise en compte explicite de toutes les catégories de jeunes dans plusieurs programmes.

Alassane Ouattara

Le programme 2025–2030 d'Alassane Ouattara, intitulé « Pour une grande Côte d'Ivoire ambitieuse et solidaire », s'inscrit dans la continuité des initiatives menées au cours du mandat entre 2020 et 2025 et plus largement depuis qu'il a accédé au pouvoir en 2011. Outre les six axes prioritaires¹⁵ sur lesquels il repose, il met un accent sur la jeunesse. A ce propos, le candidat affirme son ambition : « *Faire de la Côte d'Ivoire une nation de talents, d'innovation et d'équité, un pays où la jeunesse est non pas un défi, mais une force* ». Cette ambition passe par des actions dans les domaines suivants : éducation, emploi, entrepreneuriat, agriculture, sport et cohésion sociale.

Ainsi, au premier plan, l'accent est mis sur la formation du capital humain, la modernisation du système éducatif, la digitalisation des apprentissages et l'adéquation entre formation et emploi. Sur le plan économique, le programme mise sur la promotion des Petites et moyennes entreprises (PME) et la valorisation du secteur agricole à travers la transformation locale et la professionnalisation des jeunes « agripreneurs ».

Il prévoit également d' « *encourager l'entrepreneuriat local et la création d'entreprises innovantes dans les domaines du sport, du numérique et de l'agro-industrie* ». Enfin, la gouvernance, la santé et la cohésion sociale restent des priorités. Le candidat

¹⁵ 1. Un climat de paix, de sécurité et de stabilité ; 2. Un capital humain de qualité fondé sur la formation et des compétences alignées sur les besoins du secteur productif ; 3. Des infrastructures structurantes pour soutenir le développement industriel et la réalisation de pôles économiques régionaux ; 4. Une agriculture moderne et intégrée dans les chaînes de valeur ; 5. La stimulation du secteur industriel, la promotion de l'investissement, de l'innovation et du secteur privé (y compris des champions nationaux) ; 6. La promotion de la bonne gouvernance et d'une administration publique performante.

promet de renforcer la bonne gouvernance et la protection des droits, tout en développant les infrastructures de base (eau, électricité, logement, santé). Comme il le souligne, « *Former, protéger, soigner, autonomiser : tel est le cœur de notre ambition pour libérer l'énergie de la jeunesse ivoirienne* ».

Plusieurs mesures sont annoncées à l'endroit de la jeunesse :

- Renforcement de la formation technique et professionnelle en lien avec les besoins économiques ;
- Création d'emplois décents à travers le partenariat public-privé et le développement des clusters industriels ;
- Création d'un fonds souverain pour les jeunes entrepreneurs ;
- Extension des programmes d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat jeune, y compris en zones rurales ;
- Déploiement d'un système de santé moderne et universel (Couverture MU) et développement du sport comme outil de cohésion ;
- Mise en place de programmes d'équité sociale, de justice et de protection pour les jeunes vulnérables.

Concernant spécifiquement les jeunes filles, des actions sont prévues pour favoriser leur accès à la formation professionnelle et à la santé reproductive.

Simone Ehivet Gbagbo

Le programme de la candidate s'articule autour de sept « engagements »¹⁶, qui prévoient des actions dont plusieurs rejoignent directement les besoins exprimés par la jeunesse ivoirienne, et semblent en adéquation avec les propositions formulées lors des consultations nationales de la jeunesse de 2025. Pour ce faire, à travers notamment l'engagement 4, portant sur le social, la candidate déclare vouloir « *faire de la jeunesse le moteur du développement durable* » (projet 4.3), en prévoyant, entre autres, des subventions de services essentiels (assurance, santé, transport), des programmes de réhabilitation pour jeunes en difficultés, l'intégration de la santé

¹⁶ 1. Une administration moderne et efficace, citoyenne et transparente ; 2. Une économie prospère, basée sur des piliers maîtrisés ; 3. Une industrie de chaîne de valeur solide, moteur de la croissance économique du pays et de l'intégration régionale ; 4. Côte d'Ivoire, pays de cohésion et d'égalités sociales ; 5. Faire des arts, de la culture, du sport et du tourisme, des catalyseurs de l'élévation des âmes, du développement socio-économique et de la paix sociale ; 6. L'éducation, la formation et la Recherche scientifique comme leviers du progrès socio-économique du pays ; 7. Gestion écoresponsable de l'environnement ivoirien comme clé de son développement durable.

mentale à l'école et la création de conseils de jeunes et un soutien financier aux jeunes entrepreneurs.

Dans la même dynamique, l'engagement 6 relatif à l'éducation, ambitionne de « *faire du système éducatif un incubateur de talents* » (projet 6.1), avec entre autres, des stratégies visant la réforme de l'alphabétisation, la valorisation de la formation technique et professionnelle et la création de lycées spécialisés adaptés au potentiel économique des régions. Ce volet s'aligne sur les besoins de formation pratique, de qualification et d'adaptation au marché de l'emploi, souvent exprimés par les jeunes.

En dehors des volets spécifiquement dédiés à la jeunesse, le programme évoque également des aspects qui rejoignent certaines priorités exprimées par les jeunes, notamment la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance, ainsi que la prise en compte des besoins agricoles et environnementaux. De même, les mesures prévues pour dynamiser la vie culturelle et sportive traduisent une attention à leur besoin d'expression et d'opportunités socio-économiques.

De manière concrète les mesures suivantes sont envisagées :

- Éducation et formation : construction de 18.000 classes en 5 ans, réforme des programmes scolaires, introduction du numérique et de l'alphabétisation bilingue (français + langues locales), création de lycées techniques régionaux.
- Emploi et entrepreneuriat : mise en place d'un Fonds national d'emploi de transition (50.000 bénéficiaires/an), microfinance pour jeunes entrepreneurs, dispositifs de formation technique et d'apprentissage, soutien au secteur privé et à l'innovation locale.
- Cohésion et citoyenneté : création de conseils de jeunes aux niveaux local et national, enseignement de la citoyenneté et du patriotisme, programmes de réinsertion et santé mentale en milieu scolaire.
- Culture, sport et tourisme : développement des championnats scolaires et féminins, appui aux industries culturelles et créatives, promotion du tourisme et des valeurs culturelles ivoiriennes.
- Femmes et jeunes filles : accès facilité au microcrédit et à la propriété foncière, formation professionnelle régionale, et création de réseaux de mentorat pour entrepreneures.

Des mesures ciblées visent la promotion de l'employabilité des femmes, la protection sociale, la santé maternelle et la participation aux activités économiques et culturelles. La stratégie 4.4.1 (projet 4.4) prévoit notamment la mise en place de centres de formation régionaux et de réseaux de mentorat pour l'autonomisation féminine.

Henriette Lagou

La candidate Henriette Lagou place la réconciliation et l'équité au cœur de son projet, deux valeurs auxquelles la jeunesse ivoirienne se montre particulièrement attachée. Sur le plan économique et social, son programme souligne la nécessité pour les jeunes d'« *avoir des opportunités* » (pilier 2). Des initiatives visant l'inclusion économique à travers le soutien aux PME, la réduction des taxes et la création d'un environnement propice à l'entrepreneuriat local sont prévues à cet effet. Le projet met également l'accent sur la formation et l'auto-emploi, annonçant « *un système de formation adaptée au marché du travail et à l'auto-emploi des femmes et des jeunes* » (Axe stratégique 3).

Sur le plan social, la création du Fonds de Formation, d'Éducation, de Scolarisation et d'Apprentissage (FESA) s'inscrit dans une logique d'équité et de développement humain. En promettant « *de rendre l'école réellement gratuite et obligatoire pour tous, avec l'introduction des langues nationales et étrangères dès le primaire* » (Axe stratégique 9), la candidate répond ainsi à la demande d'un système éducatif plus accessible et inclusif.

Jean-Louis Billon

Le projet de société du candidat accorde également une place importante à la jeunesse. Concernant la problématique de l'emploi, l'une des principales préoccupations des jeunes, il mise sur une dynamique entrepreneuriale décentralisée et « *créatrice de valeur dans chaque région* ». Sur ce plan, sont prévus des mesures de financement, formation et innovation, mettant également en valeur les métiers techniques et manuels afin de faire de l'entrepreneuriat un vecteur d'autonomisation et de stabilité sociale.

En outre, l'agriculture et l'environnement occupent également une place stratégique. Le candidat entend « *protéger et accompagner l'agriculture ivoirienne pour s'adapter au changement climatique et atteindre l'autosuffisance alimentaire* » (pilier 2). Les

jeunes ruraux sont ainsi considérés comme des acteurs de la transition écologique, et bénéficiaires des emplois verts.

Ensuite, sur le plan éducatif, le candidat propose une refondation du système d'apprentissage, à travers, entre autres, l'introduction du numérique, de l'intelligence artificielle et de l'anglais dès le primaire. La culture, et le sport et l'innovation sont aussi présentés comme des leviers d'épanouissement, d'unité et d'opportunités : « *développer des académies sport-études et accueillir des compétitions pour faire du sport un levier économique et un tremplin pour la jeunesse* » (pilier 1).

Même au niveau des enseignants, il est prévu d'« *institutionnaliser la formation continue des enseignants pour améliorer leurs pratiques pédagogiques et leur adaptation aux innovations éducatives* » (pilier 2). L'engagement en faveur des jeunes femmes complète cette approche inclusive. Le projet prévoit à cet effet la lutte contre les mariages précoces, la sécurisation des parcours scolaires et la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Il propose également de renforcer les politiques de santé maternelle et reproductive et l'accès équitable aux opportunités éducatives.

Enfin, au niveau des besoins psychologiques exprimés par les jeunes, il est proposé de « *réformer le secteur de la santé en intégrant la santé mentale comme priorité nationale* ». Sur le plan civique et institutionnel, les jeunes sont appelés à participer à la construction démocratique, notamment, à travers les « *Assises de la Nation* » (pilier 3) et les mécanismes de transparence publique ouvrent un espace de dialogue et de responsabilité.

Les mesures à l'endroit de la jeunesse sont prévues :

- Plan national d'emploi des jeunes basé sur la diversification économique et le numérique ;
- Réforme du système éducatif axée sur la qualité, la formation technique et l'adéquation au marché ;
- Appui à l'entrepreneuriat des jeunes via un fonds national et des dispositifs régionaux ;
- Développement de l'économie locale et rurale pour réduire les déséquilibres territoriaux ;

- Renforcement de la protection sociale et de l'accès à la santé pour les jeunes et travailleurs informels.

Ahoua Don-Mello

Le programme du candidat présente quatre (4) « chantiers Stratégiques »¹⁷, s'articulant autour de 42 propositions. Sur le plan éducatif le candidat propose entre autres, une loi-cadre sur l'éducation, l'apprentissage et la formation professionnelle afin de garantir à chaque élève une compétence utile, même hors du système académique. La réforme inclut l'intégration du numérique et de l'intelligence artificielle dans les programmes. Il envisage également de « *faire adopter une loi sur le crédit aux élèves, étudiants, jeunes méritants en quête d'emploi, les femmes et les handicapés* » (chantier stratégique 2).

En outre, le programme relie l'emploi des jeunes à la question de la souveraineté économique. Ainsi, il prévoit l'adoption d'une série de lois visant à structurer l'entrepreneuriat, notamment sur les incubateurs et pépinières d'entreprises, sur les PME-PMI et sur la transition du secteur informel vers le secteur formel. L'objectif étant de soutenir les jeunes porteurs de projets, leur donner accès au financement et renforcer la formation technique en créant « *les conditions nécessaires de développement des PME vers des grandes entreprises par l'encadrement, l'accès à l'innovation, au crédit, aux marchés publics et au contenu local* » (chantier stratégique 1). L'agriculture est également perçue comme un vivier d'opportunités pour la jeunesse, avec la nécessité de « *passer du statut de paysan au statut d'entreprise agricole (fermier)* ». A cet effet, par la loi sur le statut de fermier, il entend moderniser la production, faciliter l'accès au foncier et au crédit, et promouvoir la formation en agroécologie. Par ailleurs, le programme reconnaît les jeunes femmes comme une priorité économique et prévoit faciliter leur accès au crédit afin « *d'accroître leur autonomisation* ».

Les actions prévues à l'endroit de la jeunesse se résument dans les mesures suivantes :

¹⁷ 1. Construction des piliers de notre souveraineté et de notre résilience économique ; 2. Renforcement du capital humain, de l'équité sociale et territoriale de notre nation ; 3. Mise en adéquation du système de gouvernance publique avec les enjeux de développement national ; 4. Renforcement de la résilience nationale face aux risques naturels et climatiques.

- Réforme structurelle de l'économie pour créer des emplois nationaux via la relocalisation industrielle et la valorisation du contenu local ;
- Développement d'un capital humain par l'éducation technique et scientifique ;
- Création de mécanismes de financement souverains pour soutenir les initiatives des jeunes ;
- Programme de réindustrialisation nationale impliquant les jeunes ingénieurs et entrepreneurs ;
- Inclusion des jeunes dans les secteurs agricoles et technologiques à travers des coopératives et incubateurs locaux.

3) La cohérence entre les programmes et les attentes des jeunes

Dans leur ensemble, les programmes et projets des candidats et des candidates traduisent une prise en compte effective des problématiques qui touchent la jeunesse et des attentes qu'elle a exprimées (voir Tableau 2). Cela étant, en fonction des candidats et des candidates cette prise en compte est plus ou moins large ou élaborée. De plus, les réponses proposées dans les programmes ne se traduisent pas toujours par des actions précises ou concrètes, se limitant à des engagements ou à indiquer dans des termes généraux la nature des interventions envisagées.

Alassane Ouattara (RHDP) : Le programme présenté par ce candidat est en adéquation avec la majorité des besoins exprimés par la jeunesse. Il se distingue des autres par son caractère global, intégrant les dimensions éducation, emploi, entrepreneuriat, agriculture et cohésion sociale. Toutefois, d'autres dimensions comme la formation continue des enseignants, la prise en charge des besoins psychologiques des jeunes, la réduction du décrochage scolaire ou encore la participation politique restent peu développées.

Simone Ehivet Gbagbo (MGC) : Si le programme proposé semble avoir pris en compte les principaux points-clés des besoins exprimés par la jeunesse, l'ensemble des initiatives présentées sont dans la forme et le fond parfois imprécis.

Henriette Lagou (GPP) : Les propositions de la candidate, malgré certains aspects en cohérence avec les attentes de la jeunesse, demeurent largement vagues ou trop générales et pas suffisamment opérationnelles, notamment dans les domaines du numérique et de l'enseignement technique. Par exemple, le programme ne prévoit pas entre autres, de dispositifs concrets pour impliquer les jeunes dans la gouvernance, ni

de stratégies spécifiques pour les jeunes dans les domaines agricoles, artistiques ou sportifs. La prise en compte de mesures plus inclusives envers des groupes de jeunes plus spécifiques comme les jeunes femmes, et les personnes handicapées n'est pas effective.

Ahoua Don-Mello (indépendant) : Le programme du candidat se caractérise par une vision fondée sur la souveraineté et la valorisation du capital humain. Toutefois, il demeure fragile dans sa dimension technique et financière. De plus, son succès devra être précédé d'une réforme institutionnelle profonde, d'une capacité d'exécution rigoureuse et d'un environnement international favorable au niveau politico-économique. Sans ces conditions, les ambitions affichées, notamment pour la jeunesse, risquent de rester davantage programmatique que réalisable.

Jean-Louis Billon (CODE) : Le programme du candidat, même s'il n'aborde pas des dimensions telles que la santé mentale et la formation des enseignants, propose tout de même une bonne prise en compte du reste des besoins et priorités exprimés par la jeunesse, y compris des catégories spécifiques (jeunes femmes, personnes handicapées, jeunes en milieu rural, etc.).

Tableau 2 : Attentes de la jeunesse et réponses/propositions des candidats/candidates

Attentes des jeunes	Ouattara	Gbagbo	Billon	Don-Mello	Lagou
Emploi/Insertion professionnelle	Forte réponse (emplois massifs, insertion professionnelle)	Réponse partielle (centres de formation adaptés au marché, financement voir point ci-dessous)	Observatoire national de l'insertion des jeunes	Réponse structurelle (réorientation et restructuration de l'économie) Service civique Stratégie nationale de développement durable de l'emploi et de la formation professionnelle	Réponse limitée et peu concrète (promotion de l'auto-emploi des jeunes)
Accès au financement	Fonds jeunes	Appui ciblé (Fonds de soutien et microfinance pour jeunes entrepreneurs, financement de projets ruraux des jeunes)	Création d'un fonds d'investissement pour la jeunesse	Loi sur le crédit aux élèves, étudiants, jeunes chômeurs	Fonds de Formation, d'Éducation, de Scolarisation et d'Apprentissage (FESA)
Formation technique et numérique	Accroissement de la part de la formation technique Renforcement des capacités en formation technique	Développement de l'enseignement technique et professionnel dès le secondaire Professionnalisation de la formation technique Établissement de lycées techniques	Développement de centres de formation et d'innovation Introduction d'incubateurs sectoriels dans les établissements de formation	Loi-cadre sur l'éducation, l'apprentissage et la formation professionnelle (réforme éducative)	Introduction de la transformation digitale dans tous les domaines

		spécialisés selon le potentiel local			
Santé et protection sociale	Bâtir un système sanitaire moderne (recrutement massif et formation de personnel, digitalisation), Extension de la couverture maladie universelle (CMU), Extension du Programme d'Appui au Système National des Filets Sociaux (PAFS)	Accès universel à la santé (gratuité des soins de première nécessité, couveuses dans tous les hôpitaux publics, centres de dialyse dans toutes les grandes villes, formation de 5000 agents de santé/an, développement de l'industrie pharmaceutique nationale) Renforcement de la protection sociale (revenu temporaire pour chômeur, programme de solidarité pour les plus vulnérables, etc.) Santé mentale intégrée à l'école	Renforcement du système de santé (infrastructure de qualité et plateau technique renforcé) Renforcement de la formation et amélioration des conditions de travail des professionnelles de santé Déploiement d'un réseau national de télémédecine Création d'un fonds national pour soutenir l'innovation médicale Réforme du secteur de la santé (intégration de la santé mentale)	Loi-cadre sur la santé Stratégie nationale de développement durable de la santé et de l'hygiène publique	Allocation chômage pour les travailleurs ayant perdu leur emploi Programme "Santé pour tous" Mise en place d'un système d'"Assurance Santé pour Tous (AST)"
Citoyenneté et gouvernance	Administration publique moderne	Conseils jeunesse/Intégration de valeurs dans	Justice indépendante,	Création d'un Conseil des Sages	Rien de concret

	<p>Digitalisation</p> <p>Instauration de contrats de performance</p> <p>Réforme de l'École nationale d'administration</p> <p>Renforcement État de droit</p>	<p>les programmes scolaires, activités de sensibilisation dans les centres d'insertion)</p>	<p>équitable et protectrice</p> <p>Lutte contre la corruption</p> <p>Audit de la dette publique</p> <p>Renforcement de la transparence et du contrôle citoyen de la gestion publique</p>	<p>Réorganisation du découpage territoriale</p>	
<p>Lutte contre les VBGs et appui aux jeunes filles</p>	<p>Prise en compte apparemment inexistante</p>	<p>Prise en compte apparemment inexistante</p>	<p>Prise en compte partielle (adoption d'une loi contre le féminicide et les VBGs, garantir aux jeunes filles un accès sécurisé et continu à l'école)</p>	<p>Rien de concret</p>	<p>Prise en compte prioritaire mais peu de réponses concrètes (création de brigade régionale de lutte contre le VBGs, amélioration de la scolarisation de la jeune fille)</p>
<p>Inclusion rurale</p>	<p>Installation d'équipements hydrauliques, Programmes agricoles</p>	<p>Ciblage jeunes ruraux</p>	<p>Rien de concret</p>	<p>Programme de délimitation des terroirs</p>	<p>Proposition limitée (modernisation de l'habitat rural)</p>
<p>Innovation/numérique/IA</p>	<p>Construction de data centers et infrastructures cloud</p> <p>Déploiement 5G</p>	<p>Stages internationaux en technologies et innovation</p> <p>Création d'infrastructures multimédias et</p>	<p>Investissement dans la recherche et le développement et les technologies de l'information (IA,</p>	<p>Stratégie nationale de développement durable de l'économie numérique</p>	<p>Rien de concret</p>

	Installation centres numériques communautaires	introduction du numérique Salles multimédias et accès numérique aux manuels scolaires Prix de l'innovation digitale Réduction du coût de l'Internet Espaces numériques publics	robotique, cybersécurité) Mise en place de centres régionaux de cybersécurité		
Culture et sport	Promotion d'activités culturelles et sportives dans le secondaire Cadre incitatif pour le financement des industries culturelles et des loisirs Réalisation d'infrastructures et lieux d'expression culturelle	Modernisation des musées Création de musées régionaux vivants Développement de bibliothèques virtuelles Dynamisation des industries culturelles et créatives	Développement d'académies sport-études Promotion des arts, de la culture et du sport	Rien de concret	Rien de concret

Au-delà de la cohérence entre les offres politiques des candidates et des candidats, la principale question soulevée aux yeux des citoyens, notamment des jeunes, est la véritable application des promesses présentées dans les différents programmes. Comme l'exprime un jeune citoyen¹⁸ à la question de savoir s'il a lu les programmes des candidates et candidats et lequel le convint, sa réponse illustre une forme de désillusion : « *Je les ai brièvement parcourus, sans y accorder trop d'importance, car la plupart de ce qu'ils disent n'est jamais réellement appliqué !* ». Ce témoignage met en lumière un sentiment largement partagé au sein de la jeunesse, notamment via les réseaux sociaux ; même les programmes les mieux élaborés sont souvent perçus comme de pure forme, car une fois que les candidats qui les portent sont élus, leurs actions sont en décalage avec ce qui avait été annoncé.

4) Les stratégies d'implication des jeunes dans l'élaboration des programmes

Sur la base des perspectives recueillies auprès d'analystes politiques et d'interlocuteurs militant au sein du RHDP et du MGC, il est apparu que l'implication de jeunes dans l'élaboration des programmes s'est opérée à l'intérieur des appareils politiques et candidats concernés. Elle a de ce fait été largement déterminée par la place occupée par des jeunes au sein des appareils politiques et états-majors des candidats et candidates.

Alassane Ouattara (RHDP) : L'élaboration du programme – ainsi que celle du bilan du gouvernement – a été confiée à l'ancien premier ministre Patrick Achi¹⁹. Dans le cadre de ce processus, le parti s'est largement appuyé sur l'administration publique. Les différents départements ministériels ont été mis à contribution pour, chacun dans son domaine de compétence, identifier et proposer des orientations, axes et engagements autour desquels le programme a été structuré²⁰. A ce titre, c'est le ministère de la promotion de la jeunesse qui aura largement contribué aux éléments en lien avec la jeunesse. C'est d'ailleurs un responsable de ce département ministériel, qui lors de la campagne s'est chargé de présenter lors d'un débat télévisé organisé par une chaîne privée spécialement dédié à la place de la jeunesse dans les

¹⁸ Entretien avec un jeune, Abidjan, 20 octobre 2025.

¹⁹ Florence Richard, "Présidentielle en Côte d'Ivoire : qui gère la campagne d'Alassane Ouattara ?", Jeune Afrique, 19 septembre 2025, <https://www.jeuneafrique.com/1723094/politique/presidentielle-en-cote-divoire-qui-gere-la-campagne-dalassane-ouattara/>.

²⁰ Entretien avec une journaliste politique, Abidjan, 19 décembre 2025.

programmes ce qui était proposé aux Ivoiriens par le candidat Alassane Ouattara²¹. Par ailleurs, même si cet exercice s'inscrivait dans le cadre du processus d'élaboration des prochains Plan national de développement (2026-2030) et Programme Jeunesse du gouvernement, les attentes et préoccupations exprimées par les jeunes lors des concertations nationales de la jeunesse organisées par le Ministère de la promotion de la jeunesse entre le 28 juillet et le 10 août 2025, ainsi que les réponses envisagées, ont sans doute inspiré le programme du candidat du RHDP.

Simone Ehivet Gbagbo (MGC) : Des jeunes ont de manière mécanique été impliqués dans l'élaboration du programme du MGC porté par Simone Ehivet Gbagbo. Cela vient précisément du fait que la majorité de membres composant le comité à qui cette tâche a été confiée était âgée de moins de 35 ans²². Cette situation s'explique par le fait que le MGC est un parti relativement nouveau²³ dans le champ politique ivoirien. Une grande partie de ses militants, y compris ceux qui sont dans ses instances dirigeantes, sont de ce fait relativement jeunes. A ce titre, ils ont notamment participé au choix des thèmes à aborder dans le programme, aux slogans de campagne, etc. L'implication des jeunes dans l'élaboration du programme relèverait d'un mode de fonctionnement normal du parti qui leur permet d'être directement impliqués – notamment consultés – dans les processus de prise de décisions stratégiques²⁴.

Jean-Louis Billon et Ahoua Don-Mello : Leur candidature ne s'étant faite ni dans le cadre de leurs partis d'origine, à savoir respectivement le PDCI-RDA et le PPA-CI, ni avec leur approbation, ils n'ont pas porté les programmes qui avaient déjà été élaborés par ceux-ci²⁵. Ils se sont présentés soit sous le couvert d'un mouvement politique

²¹ Voir par exemple émission débat sur la place de la jeunesse dans les programmes de gouvernance des candidats, La quotidienne info, NCI, 16 octobre 2025, https://www.youtube.com/watch?v=oI18DfM_vGs&t=8s.

²² Entretien avec un membre du Secrétariat général du MGC (également ancien responsable de la structure des jeunes du parti), 18 novembre 2025.

²³ Le MGC a été lancé en septembre 2021 et est officiellement devenu un parti politique 20 août 2022. Il est né des divisions qui traversent la gauche ivoirienne depuis la perte du pouvoir par le Front populaire ivoirien (FPI) à la suite de la violente crise post-électorale de 2010-2011 et qui n'ont cessé de s'accroître au cours des dernières années. Le MGC a été constitué, autour de Simone Ehivet Gbagbo, par ceux qui ne sont pas restés au sein du FPI et n'ont pas rejoint le Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI), parti créé en 2021 par l'ancien président Laurent Gbagbo.

²⁴ Entretien avec un membre du Secrétariat général du MGC (également ancien responsable de la structure des jeunes du parti), 18 novembre 2025.

²⁵ Le projet de société du PDCI-RDA avait été élaboré et annoncé dès août 2025 et devait être porté par Tidjane Thiam (voir https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.facebook.com/TidjaneTHIAMPDCIRDA/posts/notre-projet-pour-la-c%25C3%25B4te-divoire-le_plan_t_active/684117244651319/&ved=2ahUKewjvvhAgeKRAxXHg_0HHd11A7gQFnoECBwQAQ&usq=AOvVawI-Wh0qyU6x2DCpJBvXQQ2), pareil pour celui du PPA-CI qui a annoncé la sortie de son

constitué pour la circonstance, le Congrès démocratique²⁶, pour Jean-Louis Billon, soit en indépendant pour Ahoua Don-Mello. Au vu des conditions et du timing dans lesquels ces candidatures se sont finalement décidées, ces candidats n'ont pas pu mettre en place un processus d'élaboration de leur programme passant par des consultations, notamment de jeunes²⁷. Les programmes qu'ils ont présentés ont ainsi été élaborés en s'appuyant sur des équipes spécialement constituées à cette fin. Par conséquent, comme avec le MGC, si des jeunes ont été impliqués, il s'agit de militants déjà présents et occupant des responsabilités autour des candidats concernés.

L'implication des jeunes, quel que soit les partis politiques et les candidats, a particulièrement été observée pendant la campagne officielle qui s'est ouverte le 10 octobre et avec la publication des différents programmes et projets. Comme par le passé, les jeunes ont majoritairement joué un rôle de premier plan dans l'animation des meetings de campagne à travers le pays et plutôt en aval, dans la présentation des programmes et projets de société et idées de leurs candidats et candidates. Au cours de la présidentielle d'octobre 2025, les différents partis politiques dont les candidats et candidates ont été retenu(e)s, ainsi que les candidats dont la candidature n'était pas portée par un parti politique, ont de plus en plus mis en avant des jeunes dans la défense des programmes lors d'émissions et débats télévisés ou encore de rencontres publiques.

Sur ce plan, le parti au pouvoir, le RHDP, s'est quelque peu distingué des autres partis. Ses jeunes cadres ont organisé et animé une série de débats²⁸ à Abidjan portant sur plusieurs domaines de la vie nationale. Ces débats ont servi d'occasion pour le pouvoir de vanter son bilan et de présenter son projet pour les cinq années à venir. Ces débats étaient diffusés en ligne et accessibles.

programme de gouvernement 2025-2030 dès le mois de juillet 2025 (voir <https://inforelayeur.net/article/1049-prnosidentielle-2025-le-ppa-ci-dnovoile-son-livre-programme-et-crnoe-la-polnominique>).

²⁶ "Présidentielle 2025 : Jean-Louis Billon prône le concept de "l'Ivoirien d'abord" et dévoile son "Code secret" pour une Côte d'Ivoire nouvelle", AIP, 14 octobre 2025, <https://www.aip.ci/265022/presidentielle-2025-jean-louis-billon-prone-le-concept-de-livoirien-dabord-et-devoile-son-code-secret-pour-une-cote-divoire-nouvelle/>.

²⁷ Entretien avec une journaliste politique, 16 décembre 2025.

²⁸ "Le RHDP mise sur ses jeunes cadres pour la victoire de Ouattara", APA News, 8 octobre 2025, <https://fr.apanews.net/cote-divoire/le-rhdp-mise-sur-ses-jeunes-cadres-pour-la-victoire-de-ouattara/>.

IV. Bonnes pratiques et perspectives

L'étude a permis d'identifier quelques cas de bonnes pratiques qu'il importe d'encourager pour une meilleure prise en compte des attentes des jeunes dans les programmes des partis politiques.

1) Les bonnes pratiques en matière d'inclusion des priorités des jeunes dans les programmes

Les concertations nationales de la jeunesse organisées par le gouvernement ivoirien afin de recueillir auprès de différentes composantes de la jeunesse leurs préoccupations et attentes apparaissent comme des exercices pertinents. Une implication systématique des partis politiques à ces concertations permettrait de favoriser l'inclusion des attentes des jeunes dans les programmes de campagne électorale des partis. Il est également nécessaire que les partis politiques trouvent les voies et moyens de mettre en place des cadres de dialogue et de concertation avec les jeunes, qu'ils soient ou non militants ou sympathisants.

2) Les bonnes pratiques en matière d'implication des jeunes dans l'élaboration et la vulgarisation des programmes

Au-delà du rôle que certains individus, qu'on pourrait considérer comme jeunes, ont pu jouer du fait de leurs responsabilités au sein des partis politiques ou auprès des candidats et candidates concernés – c'est notamment le cas des candidats autres que celui du parti au pouvoir –, il n'a pas été possible de documenter de manière concluante des bonnes pratiques en matière d'implication de manière systématique et institutionnalisée des jeunes dans l'élaboration des programmes. Cette absence de preuves s'explique par les contraintes d'accès aux acteurs pendant la campagne électorale, limitant la triangulation des informations internes. Bien que non définitive, elle suggère un manque de généralisation de tels mécanismes.

De manière générale, il existe de rares cas sur la scène politique ivoirienne où des jeunes jouent un rôle important et de premier plan dans l'animation de mouvements et partis politiques. Cela part généralement de leur trajectoire politique. Les partis qui sont dans le champ politique ivoirien depuis des décennies – tels que le PDCI-RDA, le RHDP ou le PPA-CI – ont tendance à accorder une place relativement marginale aux jeunes. Tandis que des partis et mouvements politiques qui ont émergé plus récemment se distinguent par une implication plus significative des jeunes.

C'est notamment le cas au sein du Congrès Panafricain pour la justice et l'égalité des peuples (COJEP)²⁹ au sein duquel les postes de président, secrétaire général, président de section, etc., sont actuellement occupés par des jeunes ou par des personnes qui sur l'échiquier politique nationale sont des figures relativement nouvelles. Ce fait s'explique déjà par l'histoire du parti, initialement structuré autour d'un mouvement de jeunesse. Cette continuité historique a créé un environnement favorable à l'implication des jeunes à des postes stratégiques³⁰.

Quelques exemples en matière d'implication des jeunes dans la vie politique et citoyenne en Côte d'Ivoire ont pu être observés, notamment en matière de vulgarisation des programmes. A ce titre, on peut citer les exemples suivants :

- Les webinaires organisés pendant la campagne électorale par des organisations de jeunesse piloté par le Youth Sounding Board, le comité de jeunes de l'Union Européenne afin de permettre à des représentants des candidats de venir présenter ce que ces derniers proposaient particulièrement pour la jeunesse;³¹
- Les efforts de chaînes de télévision telles que NCI avec son émission quotidienne "La quotidienne info" – lancée dans le cadre de la présidentielle d'octobre 2025 – ou encore le média en ligne Brut Afrique – avec ses courtes capsules – pour donner la voix à des jeunes afin de commenter et de partager leurs analyses sur les dynamiques sociopolitiques.

Ces exemples restent encore limités, sont généralement le fait d'acteurs privés ou de jeunes eux-mêmes et constituent de ce fait des exemples inspirants de participation, de responsabilisation et d'intégration des jeunes dans le débat politique. De plus, c'est principalement lors des périodes électorales que ces initiatives ont été initiées.

Ainsi, avec l'essor du numérique et la popularité des réseaux sociaux, on observe des bonnes pratiques à encourager :

- L'engagement croissant des jeunes dans le débat social et politique afin de participer à l'éducation civique de la jeunesse, à la formation politique et à la promotion de la démocratie, et la paix. Cela se fait notamment à travers des

²⁹ Entretien avec une responsable d'organisation de la société civile féminine, Abidjan, 3 novembre 2025.

³⁰ Idem.

³¹ Initiative du Youth Sounding Board pour la vulgarisation de la Charte du Jeune Citoyen Positif

initiatives sur les réseaux sociaux : chaînes YouTube, podcast, émission auto-produite, série de webinaires, etc.

- L'engagement des jeunes femmes qui s'illustrent aussi sur ce plan. Pendant la campagne électorale plusieurs d'entre elles ont animé des webinaires, notamment sur YouTube, pour donner la parole à des jeunes pour partager leurs analyses politiques et débattre des questions d'actualités, d'engagement citoyen et de paix.

3) Recommandations aux parties prenantes

Afin d'accroître l'implication des jeunes et d'améliorer la prise en compte de leurs priorités dans les processus électoraux, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit des différentes parties prenantes.

Aux partis politiques

- Renforcer les sections des jeunes en les dotant de ressources et de pouvoir décisionnel ; les partis peuvent à ce titre confier à leurs sections de jeunes la responsabilité de rédiger les chapitres de leurs programmes relatifs aux problèmes des jeunes ;
- Intégrer systématiquement les jeunes dans les bureaux politiques et autres organes stratégiques tels que celui chargé d'élaborer le programme politique du parti et la stratégie de campagne électorale ;
- Multiplier les meetings et rencontres de campagne visant à mieux mettre de l'avant les priorités du programme ciblant les jeunes ;
- Renforcer l'implication des jeunes à toutes les étapes du cycle électoral : mobilisation, campagnes de sensibilisation, présence parmi les représentants des candidats dans les bureaux de vote ou encore participation aux instances de gestion électorale, élaboration des programmes et projets de société ;

A l'État et aux institutions publiques

- Lever les barrières juridiques et structurelles qui limitent la participation des jeunes : réduction des conditions financières telles que le cautionnement

électoral, révision des critères d'âge pour certains mandats ou postes, nomination de jeunes de moins de 35 ans à des postes de responsabilité ;

- Promouvoir l'éducation civique continue dans les écoles et universités ainsi que les espaces moins formel (quartiers, marchés, etc.) afin de familiariser les jeunes avec le fonctionnement des institutions et des processus électoraux ;
- Sensibiliser les partis politiques et les candidats à l'élection présidentielle sur les problèmes des jeunes y compris en mettant à leur disposition la documentation pertinente sur les politiques publiques relatives aux jeunes.

Aux organisations de la société civile (OSC)

- Offrir aux jeunes, y compris aux jeunes femmes, des espaces de dialogue direct (en ligne et hors ligne) avec les partis et candidats pendant les campagnes électorales ;
- Organiser des actions de plaidoyer auprès des partis politiques afin de les inciter à adapter leurs programmes aux attentes des jeunes ;
- Instituer une récompense symbolique (sous forme de Prix par exemple) pour les partis politiques ayant montré le plus grand intérêt pour les attentes des jeunes pendant les campagnes électorales.
- Renforcer l'espace civique par la formation des jeunes au débat politique.

Aux médias

- Donner davantage la voix aux jeunes dans les débats sur les questions de société et politique non seulement pendant les périodes de campagne électorale, mais aussi en dehors des campagnes ;
- Organiser pendant les périodes de campagne électorale des émissions dédiées aux jeunes sous forme de dialogue et de débats entre leaders politiques et jeunes ;
- Prioriser les questions relatives aux jeunes lors des émissions consacrées aux candidats aux élections, tous scrutins confondus ;

- Sensibiliser les jeunes sur leurs responsabilités civiques notamment la nécessité pour eux d'opérer leurs choix électoraux en se fondant sur une analyse des programmes des partis politiques.

Aux partenaires au développement

- Poursuivre et renforcer le soutien aux initiatives des jeunes et du Gouvernement visant à accroître leur influence et participation en politique en général et dans les processus électoraux en particulier ; cela peut passer par le renforcement des capacités en plaidoyer, en suivi électoral, etc. ;
- Apporter un appui technique aux partis politiques sur la responsabilisation des jeunes dans les élections et l'intégration de leurs attentes dans les programmes politiques ; un tel appui peut se matérialiser à travers des formations, des voyages d'études ou des sessions de partage d'expériences.

Aux jeunes

- Saisir les opportunités disponibles, en termes de formations et de militantisme politique et associatif y compris sur les questions électorales ;
- S'organiser pour mener des plaidoyers auprès des partis politiques et candidats pour inciter ces derniers à prendre en compte les attentes des jeunes dans leurs programmes politiques ;
- Interpeller les partis politiques et candidats sur les problèmes spécifiques des jeunes pendant les campagnes électorales.

Conclusion

Cette étude avait pour ambition de comprendre comment la jeunesse – qui constitue plus de 75% de la population ivoirienne – est prise en compte dans les programmes et projets portés par les candidats et candidates à l'élection présidentielle d'octobre 2025 en Côte d'Ivoire. Il s'agissait non seulement de comparer leurs diagnostics et engagements, mais aussi d'évaluer la capacité de ces propositions à répondre effectivement aux défis multiples auxquels les jeunes sont confrontés : chômage ou accès au marché du travail, inadéquation des formations, précarité, inégalités territoriales, participation politique limitée, exposition particulière des jeunes filles aux violences et discriminations, etc.

Les analyses révèlent que les différents candidats et candidates reconnaissent l'importance de la jeunesse, mais l'intensité et la profondeur des réponses proposées varient fortement. Si tous les programmes intègrent la question de la formation et du chômage, certains mettent l'accent sur des réformes structurelles et économiques, d'autres sur l'équité sociale, l'éducation ou le numérique, tandis que d'autres encore misent sur la citoyenneté, la décentralisation ou la protection sociale. Ensemble, ces programmes esquissent une mosaïque d'approches qui témoignent de la complexité de la question jeunesse : aucune solution unique ne peut répondre à la diversité des attentes et réalités vécues par les jeunes dans les villes, les villages, les quartiers populaires ou les zones frontalières. Ces analyses invitent les candidats et partis à renforcer concrètement l'implication des jeunes dans le cycle électoral : doter les sections jeunesse de ressources et de pouvoir décisionnel pour l'élaboration des programmes, les intégrer dans les bureaux politiques et stratégies de campagne, multiplier les meetings ciblant leurs priorités, et les impliquer dans la mobilisation, les sensibilisations et la présence comme représentants dans les bureaux de vote. Pour les jeunes, cela implique de saisir les opportunités de formations et militantisme, d'organiser des plaidoyers auprès des candidats pour intégrer leurs attentes, et d'interpeller activement lors des campagnes.

Les bonnes pratiques analysées montrent qu'une politique de jeunesse efficace doit être globale, inclusive et co-construite avec les jeunes eux-mêmes. Les expériences nationales et internationales démontrent que le triptyque éducation de qualité – opportunités économiques – participation citoyenne constitue le levier le plus puissant pour activer un dividende démographique positif. Cela implique de repenser les modèles de formation, de réorienter les politiques d'emploi, de renforcer le

financement de l'entrepreneuriat, mais aussi de confier aux jeunes de véritables espaces de décision et de leadership. Les jeunes filles doivent bénéficier d'un accompagnement spécifique, qui réduit les barrières sociales, économiques et sécuritaires qui freinent leur plein potentiel.

Les défis qui persistent et les perspectives qui se dessinent soulignent l'urgence de dépasser la simple promesse politique pour instaurer une véritable politique nationale de la jeunesse articulée, financée et suivie, comme amorcée par le Programme Jeunesse Gouvernement, mais dotée de mécanismes de redevabilité et d'évaluation plus robustes. La montée des frustrations sociales, la pression démographique et les risques de déstabilisation régionale rendent indispensable une action structurée, durable et centrée sur les aspirations réelles des jeunes. Mobiliser les collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile, les universités, les organisations de jeunesse et les partenaires au développement sera déterminant pour atteindre cet objectif. Plus qu'un enjeu électoral, la jeunesse constitue le cœur du présent, mais aussi et surtout du futur ivoirien. Selon la manière dont elle sera considérée, accompagnée et intégrée dans les décisions publiques, elle pourra devenir soit un moteur de transformation économique, d'innovation et de cohésion nationale, soit un facteur de vulnérabilités profondes. Cette étude invite donc à dépasser les engagements ponctuels pour engager une nouvelle génération de politiques publiques capables de transformer l'énergie, la créativité et les aspirations des jeunes en leviers de stabilité et de prospérité durables.

Bibliographie sélective

1. Afrobarometer, Round 10 : qualité de la démocratie et de la gouvernance en Côte d'Ivoire, document révisé: 6 janvier 2024, https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2024/05/CDI_R10.questionnaire_6Jan24_FINAL-1.pdf
https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2024/05/CDI_R10.questionnaire_6Jan24_FINAL-1.pdf.
2. Afrobarometer, "Pour les Ivoiriens, le gouvernement ne semble pas suffisamment se préoccuper des problèmes de la jeunesse", Communiqué de presse, 8 mai 2024, <https://www.afrobarometer.org/articles/pour-les-ivoiriens-le-gouvernement-ne-semble-pas-suffisamment-se-preoccuper-des-problemes-de-la-jeunesse/>
<https://www.afrobarometer.org/articles/pour-les-ivoiriens-le-gouvernement-ne-semble-pas-suffisamment-se-preoccuper-des-problemes-de-la-jeunesse/>.
3. Agodio Christian Jules Boga, Jeunesse et participation citoyenne en Côte d'Ivoire, Statéco n°116, 2022, <https://hal.science/hal-03673072v1>
<https://hal.science/hal-03673072v1>.
4. La Stratégie nationale pour l'insertion et l'emploi des jeunes, Chapitre 4, juillet 2020. <https://youthinstitutionforeducation.org/sites/default/files/2020-07/strategie-nationale-pour-l-insertion-et-l-emploi-des-jeunes.pdf>
5. Conseil des Jeunes du District Autonome d'Abidjan (COJEDA), Résolutions issues du séminaire de réflexion des jeunes leaders sur la situation de la jeunesse ivoirienne à la veille des élections de 2020, Académie Politique de la Konrad Adenauer Stiftung, 30 juillet 2020, <https://www.kas.de/documents/261825/10819661/Empfehlungen.pdf/a84cfc57-b52a-7dbc-7e2f-60244b1ec7af?version=1.3&t=1606079139009>
<https://www.kas.de/documents/261825/10819661/Empfehlungen.pdf/a84cfc57-b52a-7dbc-7e2f-60244b1ec7af?version=1.3&t=1606079139009>.
6. Institut National Démocratique (NDI), Guide pratique: Principes et pratiques de l'engagement des jeunes pour les partis politiques, 2021,

https://www.ndi.org/sites/default/files/NDI_BTD-Parties_Report_French_Final.pdf
https://www.ndi.org/sites/default/files/NDI_BTD-Parties_Report_French_Final.pdf.

7. Koné N. Yussef, Silwé Kaphalo Ségorbah et Koné Joseph, Élection présidentielle 2020 en Côte d'Ivoire : Quels ingrédients pour la participation inclusive ? Afrobarometer, Document de Politique No. 69, octobre 2020,
<https://www.afrobarometer.org/publication/pp69-election-presidentielle-2020-en-cote-divoire-quels-ingredients-pour-la/>
<https://www.afrobarometer.org/publication/pp69-election-presidentielle-2020-en-cote-divoire-quels-ingredients-pour-la/>.
8. Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Politique nationale de la jeunesse (PNJ) 2021-2025, République de Côte d'Ivoire, septembre 2021, https://mutualisation.ccmefp-uemoa.org/system/files/cotedivoire_pnj_2021-2025.pdf
https://mutualisation.ccmefp-uemoa.org/system/files/cotedivoire_pnj_2021-2025.pdf.
9. Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service Civique (MPJIPSC), Stratégie nationale de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes (SNIEJ) 2021-2025, République de Côte d'Ivoire, 20 septembre 2021,
<https://www.directiongeneraleemploi.ci/storage/medias/rFK3n2tiPpuHDYYMW12UomqBJifjh7GPmVYHtG5R.pdf>
<https://www.directiongeneraleemploi.ci/storage/medias/rFK3n2tiPpuHDYYMW12UomqBJifjh7GPmVYHtG5R.pdf>.
10. Ministère du Plan et du Développement, Étude nationale prospective « Côte d'Ivoire 2040 », Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique, République de Côte d'Ivoire, janvier 2016.
<https://www.plan.gouv.ci/assets/fichier/SYNTHESE-ENP-CI-2040-Version-Finale-22-14032017-1-1-2-.pdf> <https://www.plan.gouv.ci/assets/fichier/SYNTHESE-ENP-CI-2040-Version-Finale-22-14032017-1-1-2-.pdf>.

11. Organisation Internationale du Travail (OIT), Enquête : Transition des jeunes vers la vie active en Côte d'Ivoire (ETVA-CI), 2022,
https://researchrepository.ilo.org/view/pdfCoverPage?instCode=41ILO_INST&filePid=13135056820002676&download=true
https://researchrepository.ilo.org/view/pdfCoverPage?instCode=41ILO_INST&filePid=13135056820002676&download=true.
12. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Guide de bonne pratique : Améliorer la participation politique des jeunes à travers tout le cycle électoral, 2012.
https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/FR_UN-Youth_Guide-LR.pdfhttps://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/FR_UN-Youth_Guide-LR.pdf.
13. UNICEF, Analyse de la situation de l'écosystème jeunesse en Côte d'Ivoire. Génération sans limite, mars 2022.
<https://www.unicef.org/cotedivoire/media/4161/file/Analyse%20de%20situation%20de%20l%E2%80%99C3%A9cosyst%C3%A8me%20jeunesse%20en%20C%C3%B4te%20d%E2%80%99Ivoire.pdf>.

Annexe : Attentes des jeunes exprimées lors de la restitution des consultations nationales de la jeunesse (28 juillet-10 août 2025)

https://www.youtube.com/live/dJQ9ZhcO_mY

Au cours de la restitution de ces consultations dix représentants de la jeunesse sont intervenus afin d'en présenter les conclusions ainsi que leurs attentes dans le cadre de l'élaboration du prochain Programme national de développement (PND) pour la période 2026-2030 en cours de finalisation.

1. Madame Agba Marcelle, présidente de la Fédération ivoirienne de scoutisme

Sur le point du dialogue avec les jeunes :

- Institutionnalisation des rencontres d'échanges régulières entre les jeunes et les autorités dans chaque localité
- Institutionnalisation des consultations nationales de la jeunesse en prélude à l'organisation de la Journée internationale de la jeunesse

Sur le point du financement des organisations de jeunesse :

- Création d'un fonds d'appui aux activités des organisations de jeunesse
- Généralisation des dotations budgétaires dédiées aux organisations de jeunesse dans le budget des collectivités territoriales

Sur le point des infrastructures de jeunesse :

- Construction d'une Maison nationale de la jeunesse de Côte d'Ivoire
- Cadres multifonctionnels (culture, sport, etc.) intégrant les sièges des organisations de jeunesse : construction, dans chaque région, d'un centre de service civique et d'une institution socio-éducative

Sur le point de la promotion de la transparence :

- Mise en place d'un système anonyme de dénonciation des abus, avec publication des résultats des contrôles

Sur le point de la gouvernance et renforcement des capacités :

- Amplification de l'information pour accroître les compétences des jeunes leaders en matière de gouvernance.

2. Touré Djakaridja, Secrétaire Général de l'Association des personnes handicapées

- Étendre le projet « Éducation inclusive en Côte d'Ivoire », démarré dans la région de l'Agnéby-Tiassa, à toutes les régions
- Aménager les bâtiments, transports et espaces publics pour les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap
- Traduire systématiquement en langue des signes toutes les communications gouvernementales et tout autre évènement d'intérêt public
- Renforcer le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et le consacrer à l'inclusion.

3. Tara Nikiema épouse Koné, représentante des organisations féminines, Présidente de Woman Leader

- Ratifier la convention de l'Union Africaine sur les violences faites aux femmes et aux filles
- Doter chaque région d'un lycée d'excellence pour jeunes filles avec internat
- Construire plus d'écoles de proximité pour maintenir les jeunes filles, surtout en zone rurale, au secondaire
- Rendre totalement gratuites les méthodes de planification familiale
- Déployer les services de santé scolaire et universitaire, ainsi que les services d'aide à la jeunesse dans toutes les villes
- Mettre en place un dispositif de financement direct, pérenne et transparent pour les initiatives portées par les jeunes femmes, à travers un guichet spécial
- Accélérer la formation numérique pour réduire les inégalités d'accès aux opportunités.

4. Aya Kariké Christophe Junior, représentant des élèves et étudiants

Sur le point des universités :

- Construction d'une université dans chaque district d'ici 2030, et dans chaque chef-lieu de région d'ici 2035
- Généraliser les stages d'immersion en entreprise
- Intégrer l'intelligence artificielle dans les programmes de formation
- Accélérer la mise en place du socle commun de compétences garantissant, pour chaque diplôme, l'accès au marché de l'emploi.

Sur le point des établissements scolaires :

- Amplifier le programme de collèges de proximité pour réduire les distances et l'abandon scolaire
- Poursuivre et intensifier la construction de salles de classe, remplaçant les paillotes par des infrastructures conformes aux normes internationales
- Moderniser les bibliothèques scolaires et universitaires
- Équiper 200 laboratoires scolaires.

5. Marie-Flore, représentante des jeunes entrepreneurs

- Mettre en place un réseau national d'incubateurs multisectoriels, avec des incubateurs régionaux modernes et accessibles
- Créer des fonds dédiés à l'innovation locale et à l'économie sociale, avec des financements à taux zéro pour encourager les initiatives à fort impact
- Organiser des structures et compétitions intergénérationnelles pour mettre en lumière les talents
- Renforcer l'accompagnement à la formalisation des entreprises de jeunes pour leur permettre d'accéder au marché et au financement
- Accroître l'engagement du secteur privé
- Mettre en place une faïtière pour l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat.

6. Ben Ali Nabalou, représentant des jeunes en milieu agricole et rural, ingénieur en électronique, entrepreneur (café, cacao, vivriers) dans la région de l'Agnéby Tiassa

- Faciliter l'accès à la terre et sécuriser les frontières
- Former les jeunes agriculteurs en agroécologie et agriculture intelligente
- Mettre à disposition des kits d'installation aux entrepreneurs
- Faciliter l'accès aux équipements de production et de transformation
- Faciliter l'accès aux financements pour les jeunes exploitants
- Élaborer une stratégie de promotion et de valorisation des produits locaux.

7. Fatou Savané, représentante des jeunes des industries culturelles et créatives, écrivaine

- Construire des salles de spectacles polyvalentes et modulables dans tous les agoras, lycées et collèges
- Doter chaque région d'une salle de spectacle spécialisée dans des disciplines comme la musique, le théâtre et la danse
- Renforcer la structuration des activités des acteurs des industries culturelles et créatives, afin de leur permettre de vivre décemment
- Renforcer la formation et la diffusion des arts, grâce à des mécanismes de subvention, appuyés par des entreprises publiques et privées
- Doubler la dotation du guichet de financement de la culture, de 1 à 2 milliards de francs CFA.

8. Gbogbé Sidy Romaric (INJS), représentant des jeunes dans le domaine du sport

- Construction d'un AGORA dans chaque région et chaque commune d'Abidjan
- Construction d'un complexe socio-sportif dans chaque sous-préfecture
- Construction d'un lycée d'excellence avec option « sport-études » dans chaque district
- Mise en place d'un programme national de construction et de réhabilitation des infrastructures sportives dédiées à la jeunesse
- Renforcement de la promotion et de la pratique du sport dans l'ensemble des établissements scolaires
- Création d'un fonds pérenne de soutien au sport
- Organisation régulière de compétitions visant à détecter et accompagner les talents
- Formation et certification d'entraîneurs qualifiés dans toutes les disciplines
- Intégration du sport dans les politiques d'emploi et d'insertion professionnelle.

9. Ibrahim Touré, représentant des jeunes dans le domaine du transport, de l'artisanat et du commerce

Sur le point de l'Artisanat :

- Mettre en œuvre des programmes ciblés en faveur des jeunes artisans
- Créer un site moderne et fonctionnel pour accueillir les artisans
- Réserver une part des marchés publics aux jeunes artisans
- Créer un fonds de garantie et un fonds de certification pour l'innovation et la mise en valeur des produits.

Sur le point du Commerce :

- Développer des marchés privés pour les produits vivriers
- Subventionner partiellement les frais de création de coopératives de jeunes
- Mettre en place un fonds de garantie et de formation ciblée en entrepreneuriat.

Sur le point du Transport :

- Mettre en œuvre une politique ciblée en faveur des jeunes transporteurs
- Formation et obtention du permis de conduire
- Appui à l'installation et au financement
- Réserver une part du Fonds de développement du transport routier (FDDR) aux jeunes conducteurs
- Éradication des faux frais sur la route qui freinent les activités
- Création d'une convention collective pour protéger les droits
- Formation spécialisée pour professionnaliser les métiers
- Facilitation de l'accès au financement
- Allègement fiscal sur l'acquisition de véhicules et de pièces de rechange.

10. Téné Serge Innocent, représentant de la jeunesse politique

- Adoption d'un décret d'application de l'article 15 de la loi d'orientation instaurant un quota de 30 % de jeunes dans toutes les assemblées élues
- Prise en compte des jeunes parmi les sénateurs nommés par le Président de la République
- Nomination de jeunes dans les institutions républicaines
- Réduction de l'âge d'éligibilité au Sénat de 35 à 25 ans, comme pour les députés
- Création d'un Institut national de formation politique et citoyenne, ouvert à toutes les jeunesses des partis politiques
- Mise en place de l'Observatoire national de la promotion de la jeunesse (ONPJ).

A la suite de ces 10 interventions, le Premier ministre Beugré Robert Mame a présenté les quatre grands chapitres retenus dont il promet faire part au Président de la République afin de les intégrer dans le Programme national de développement (PND) pour la période 2026-2030 en cours de finalisation :

- Les principes réglementaires pour encadrer les activités de jeunesse
- Les politiques sectorielles qui doivent soutenir, encourager et valoriser les talents de la jeunesse ivoirienne

- Les infrastructures qui doivent promouvoir l'expression du génie de la jeunesse ivoirienne
- Les mécanismes de financement souples et efficaces

#WYDEPoliticalParties



www.enop.eu/wyde



info@enop.eu



[@EuropeanNetworkofPoliticalFoundations](https://www.facebook.com/EuropeanNetworkofPoliticalFoundations)



[ENoP – European Network of Political Foundations](https://www.linkedin.com/company/ENoP)



[@EU_ENoP](https://twitter.com/EU_ENoP)



[@enopeu.bsky.social](https://bsky.app/profile/enopeu.bsky.social)